

Décision
portant nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)

DEC112818DR08

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS;

Vu la décision nommant M. GERVAIS Yves directeur de l'unité de recherche n°UMR6609 Laboratoire d'Etudes Aérodynamiques du 01/01/2004 au 31/12/2009 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 01/11/2007 ;

Considérant que M. LAURENT Patrick a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par l'Université de Poitiers du 25 au 27 septembre 2007 et du 16 au 18 octobre 2007.

Article 1

M. LAURENT Patrick, Technicien

est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°UMR6609, à compter du 01/02/2009.

M. LAURENT Patrick exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. LAURENT Patrick est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Chasseneuil, le 31 mars 2011

Le Directeur d'unité

Jean-Paul BONNET

Le Responsable des Services techniques du CEAT

Louis HUET

Visa du Directeur de l'ENSMA

Francis COTTET

Visa du Président de l'Université de Poitiers

Jean-Pierre GESSON

Visa du Délégué Régional

Le 15/12/2011

Patrice SOULLIE

Décision
portant nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)

DEC 11 2027 DR08

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision DEC07A007DSI du 01/01/2008 portant création / renouvellement de l'unité mixte de recherche n° UMR6239 GICC au CNRS ;

Vu la décision n°DEC100017INSB du 21/01/2010 nommant Madame Marie-Claude VIAUD-MASSUARD directrice de l'unité de recherche n° UMR6239 GICC ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 06/09/2011 ;

Considérant que M. PRIE Gildas a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la Délégation Centre Poitou-Charentes les 6, 7, 16, 17, 27, 28 juin 2011 et 8 juillet 2011.

Article 1

M. PRIE Gildas, Enseignant-Chercheur

est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° UMR6239, à compter du 01/08/2011.

M. PRIE Gildas exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. PRIE Gildas est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Tours, le 10/12/2011

La directrice de l'unité

Marie-Claude VIAUD-MASSUARD

Visa du chef d'établissement partenaire

Loïc VAILLANT

Date et Visa du délégué régional du CNRS

Le 12/01/2012

Patrice SOULLIE

Dec112910INSHS

Portant cessation de fonctions et nomination de la directrice par intérim et du directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8562 intitulée « Centre Norbert Elias » (CNE) – Mme Suzanne de CHEVEIGNE et M. Giorgio BLUNDO

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël BERTRAND aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 10A004DSI en date du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8562 intitulée « Centre Norbert Elias » (CNE) et nommant M. Jean BOUTIER directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide

Article 1^{er}

- I. Il est mis fin aux fonctions de M. Jean BOUTIER, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} janvier 2012.
- II. A compter de cette même date, Mme Suzanne de CHEVEIGNE, Directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice *par intérim* de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 30 juin 2012.

Article 2

M. Giorgio BLUNDO, Maître de conférences à l'EHESS, est nommé directeur *par intérim* de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand

Nomination
de M. Jean-Marc PAILHES
aux fonctions de Responsable du Service Technique et
Logistique de la Délégation Languedoc-Roussillon.

Dec120131DR13

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS;

Vu la décision n°100026DAJ du 21 janvier 2010 donnant délégation de signature à Mme Ghislaine GIBELLO, déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu l'agrément du 30 septembre 2011 de la Direction des Ressources Humaines ;

Décide

Article 1^{er}

M. Jean-Marc PAILHES, Ingénieur de Recherche, est nommé, à compter du 1^{er} janvier 2012, responsable du Service Technique et Logistique de la Délégation Languedoc-Roussillon en remplacement de M. Pierre MAZIERES appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 13 janvier 2012

P/ le Président et par délégation

La déléguée régionale,


Ghislaine Gibello